
TITRE: LA LEXICOGRAPHIE NUMÉRIQUE ET LA NORME GRAMMATICALE : LE *WIKTIONNAIRE* EST-IL AUSSI DESCRIPTIF QUE VOULU ?

AUTEUR: SOPHIE PIRON, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, CRIFUQ

PUBLICATION: LES DICTIONNAIRES NUMÉRIQUES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE, DES RESSOURCES PORTEUSES DE CULTURE ET D'IDÉOLOGIES

DIRIGÉE PAR : NICOLAS SORBA, UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI, ET NADINE VINCENT, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

COLLECTION : LEXIQCORPUS

ANNÉE: 2024

PAGES: 187-205

ISBN: 978-2-7622-0368-4

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/22412](http://hdl.handle.net/11143/22412)

DOI: [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/22412](https://doi.org/10.17118/11143/22412)

CET OUVRAGE EST MIS À DISPOSITION SELON LES TERMES DE LA LICENCE CREATIVE COMMONS ATTRIBUTION 4.0 INTERNATIONAL.

La lexicographie numérique et la norme grammaticale : le *Wiktionnaire* est-il aussi descriptif que voulu ?

Sophie Piron, Université du Québec à Montréal, CRIFUQ

Résumé :

L'étude analyse comment 14 phénomènes grammaticaux (choix de conjonctions de subordination, choix de conjonctions de coordination, choix de mode, etc.) soumis à des tensions normatives en français contemporain et critiqués par l'Académie française sont décrits dans le *Wiktionnaire* et quel jugement normatif y est rendu. La question se posait de savoir si cette ressource lexicographique se présentant comme descriptive, et non prescriptive, atteint son objectif. Certains ouvrages de référence faisant actuellement preuve d'ouverture face à des emplois parfois en usage depuis bien longtemps, l'analyse menée dans le présent article montre que le *Wiktionnaire* opte la plupart du temps pour l'avis le plus normatif, mais que certains articles atteignent l'objectif de description linguistique.

Mots-clés :

Wiktionnaire, lexicographie collaborative, norme grammaticale

Abstract :

The study analyzes how 14 grammatical phenomena (choice of subordinating conjunctions, choice of coordinating conjunctions, choice of mode, etc.) subject to normative tensions in contemporary French and criticized by the French Academy are described in the “Wiktionnaire” and what kind of normative judgment is present. Does this lexicographic opened source, supposed to be descriptive, achieves its objective? Some other grammatical and lexicographic resources are currently showing openness towards various linguistic constructions and expressions already in use for quite a long time. The analysis carried out in the present study shows that the “Wiktionnaire” often chooses the most normative point of view, but that some lexicographic entries achieve the objective of linguistic description (instead of prescription).

Keywords :

Wiktionnaire, collaborative lexicography, grammatical norm

1. Introduction

La présente étude s'intéresse à la manière dont le *Wiktionnaire* – un dictionnaire collaboratif du français, en ligne et gratuit – traite une série de phénomènes grammaticaux soumis à des tensions normatives en français contemporain. Par exemple, que dit le *Wiktionnaire* à propos du mode à utiliser à la suite de *après que* ? Faut-il l'indicatif ou le subjonctif ? Les deux modes sont-ils équivalents ? Dans l'exposé qui suit, la description fournie par le *Wiktionnaire* sera comparée à un bassin d'ouvrages de référence contemporains, de manière à déceler quel point de vue adopte le *Wiktionnaire* : opte-t-il pour une sanction très traditionnelle ou, à l'inverse, pour une ouverture à l'innovation linguistique, ou encore, adopte-t-il une position intermédiaire entre le rejet immédiat de la nouveauté et l'acceptation enthousiaste des entorses à la tradition ? L'étude proposée envisage le dictionnaire comme un corpus au sein duquel se déploient des points de vue ancrés dans une culture (Rey, 2008). L'objet d'étude idéologique concerne ici la norme, et plus précisément la vision normative déployée au sein d'une ressource lexicographique contemporaine et numérique.

Le *Wiktionnaire* constitue probablement un des outils phares de la lexicographie francophone numérique en accès libre. Il s'agit d'un « dictionnaire libre et gratuit que tout le monde peut améliorer » (*Wiktionnaire*¹), autrement dit d'un dictionnaire collaboratif, ressortissant à la lexicographie profane, non experte (Vincent, 2019a, 2019b). Mis en ligne en 2003, ce wiki – site web dynamique – se range sous l'emblème de l'encyclopédie *Wikipédia* (et de la Wikimedia Foundation). Il s'intègre dans le projet *Wiktionary*, dont il constitue le volet en français. Le *Wiktionnaire* se veut ainsi une ressource lexicographique et, à ce titre, contient des définitions (y compris des synonymes, des antonymes et des hyperonymes), l'étymologie, la prononciation, des exemples et des citations, des expressions et des locutions. Le contenu du *Wiktionnaire* mentionne parfois des ouvrages de référence et des sites discutant de points de langue.

Pour guider les contributeurs dans la rédaction d'articles lexicographiques, une page web du site est consacrée aux conventions que les wiktionnaristes doivent suivre. Au rang des grands principes se trouvent la « vérifiabilité de l'information », la « pertinence des sources utilisées » et la « neutralité de point de vue »². À l'égard du principe de neutralité, il est précisé que les jugements sur des éléments de langue que sont, par exemple, des variantes de prononciation d'un mot ou des variantes d'usage doivent être présentés comme des points de vue, et non comme des vérités absolues.

La rédaction d'une définition doit présenter le sens d'un mot sans juger de ses usages. Une note d'usage peut préciser qu'un sens est jugé incorrect ou offensant par certaines personnes, mais la rédaction doit pouvoir montrer qu'il s'agit d'un point de vue. Tous les sens d'un mot ont leur place [...].

1. https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d'accueil [page consultée le 4 juillet 2024]

2. <https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Références> [page consultée le 4 juillet 2024]

Le Wiktionnaire ne cherche pas à défendre une prononciation correcte mais à rapporter toutes les prononciations pour tous les mots. (*Wiktionnaire*³)

La posture épistémologique de la neutralité est donc au cœur du projet lexicographique et trouve un écho dans la position descriptive – et non prescriptive – que le *Wiktionnaire* affiche très clairement face à la langue.

Un article de dictionnaire ne doit jamais spécifier qu'un usage est abusif, car c'est l'expression d'un point de vue (même si on partage ce point de vue). [...] En fait, la meilleure façon d'écrire un article de dictionnaire neutre est de décrire l'usage réel, pas de définir le *bon usage*, donc pas de prescrire ce que devrait être l'usage. (*Wiktionnaire*⁴)

Son objectif est seulement descriptif : il ne s'agit ni de défendre le français ou une autre langue, ni d'être normatif. Il ne juge donc pas la valeur des mots et n'essaie pas de leur donner ou de leur refuser son aval. (*Wiktionnaire*⁵)

L'adéquation descriptive est également prônée. Les contributeurs sont ainsi engagés à présenter des informations contemporaines, ce qui peut paraître ironique quand on sait que le *Wiktionnaire* a d'abord été constitué sur la base d'importations automatisées de deux dictionnaires anciens en libre accès, le *Littre* – datant de la seconde moitié du 19^e siècle – et l'édition de 1932 du *Dictionnaire de l'Académie française* (Sajous 2023), ainsi que du *Trésor de la langue française* (1971-1994), lui aussi accessible en ligne.

La linguistique et la lexicographie sont des disciplines qui évoluent et les méthodes et données d'hier ne sont peut-être plus valides aujourd'hui. [...] On veillera à utiliser des sources récentes en priorité, et de [sic] ne limiter l'usage de sources anciennes qu'à des fins de mises en contexte et d'historiographie lexicographique. (*Wiktionnaire*⁶)

Les contenus du *Wiktionnaire* peuvent proposer les registres de langue⁷ dont relèvent les mots décrits. Cette information est cruciale pour l'étude menée ici, dans la mesure où le classement d'un emploi dans un registre peut varier d'un ouvrage de référence à l'autre, et donc être un indicateur d'une orientation plus ou moins traditionnelle ou progressiste en matière linguistique. Par ailleurs, le système de marques étant habituellement associé à la pratique lexicographique professionnelle, on s'interrogera sur les marques utilisées par la lexicographie profane. Reproduit-elle au moins partiellement ce système ou le transpose-t-elle dans une forme non experte ? Et les non-experts adoptent-ils les mêmes sanctions que les professionnels ? Enfin, donner un registre de langue, cela revient à hié-

3. https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Neutralité_de_point_de_vue [page consultée le 4 juillet 2024]

4. https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Neutralité_de_point_de_vue [page consultée le 4 juillet 2024]

5. https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:À_propos [page consultée le 4 juillet 2024]

6. https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Références#Vérifiabilité_de_l'information [page consultée le 4 juillet 2024]

7. https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:À_propos [page consultée le 4 juillet 2024]

rarchiser les usages. Or la volonté affichée de faire du *Wiktionnaire* un ouvrage non normatif, neutre et descriptif pose véritablement la question de la transposition de ce principe dans ses contenus. On sait déjà, grâce à Sajous *et al.* (2019), que le *Wiktionnaire* n'applique pas systématiquement son propre principe fondateur de la neutralité de point de vue. Sajous (2023) avance plusieurs explications à ce sujet : en particulier, une rédaction par agrégation plutôt que par collaboration et avec révision, et une communauté de wiktionnaristes finalement peu nombreuse et vraisemblablement pas aussi diversifiée qu'espéré.

La présente étude vise à répondre à deux questions : à partir d'une sélection d'articles du *Wiktionnaire* consacrés à des phénomènes grammaticaux, peut-on affirmer que les contenus exposés sont conformes à l'approche descriptive recommandée ? Et quelle vision de la norme – plus spécifiquement de la norme grammaticale – le *Wiktionnaire* propage-t-il ?

Le texte qui suit expose, dans la deuxième section, les phénomènes grammaticaux soumis à l'étude, puis les références qui serviront de panel comparatif pour évaluer l'avis énoncé par le *Wiktionnaire* dans chaque situation linguistique étudiée. Il sera aussi précisé comment évolue la norme et par quelles phases elle passe. La troisième section propose une analyse systématique des phénomènes linguistiques retenus et envisage les points de vue émis par le *Wiktionnaire* et les autres ouvrages de référence du panel comparatif.

2. Méthodologie et ancrage épistémologique

Cette section, consacrée à l'exposé méthodologique, passe en revue les 14 phénomènes linguistiques retenus à l'étude, puis dresse la liste des onze ouvrages de référence choisis pour servir de comparatif au *Wiktionnaire* et évaluer le point de vue proposé par celui-ci. Cette section expose également quel est l'ancrage épistémologique de la présente étude en explicitant la vision de la norme qui sous-tend l'analyse proposée.

2.1. Phénomènes soumis à l'étude

Nous avons sélectionné 14 usages critiqués sur le site de l'Académie française *Dire, Ne pas dire*. Ils ont en commun de ne pas s'inscrire foncièrement sur le plan lexical, mais plutôt sur le plan grammatical. Nous avons ainsi retenu cinq subordonnants condamnés, soit par leur forme (*de façon à ce que*, *de manière à ce que*, *pour ne pas que*), soit dans leur existence même (*malgré que*), soit encore dans leur choix en fonction du contexte (*demande* requiert le subordonnant *que*, et non le subordonnant composé *à ce que*). Le tableau 1 expose les formes acceptées et condamnées. Les citations exemplifiant les secondes ont pour vocation de montrer, d'ores et déjà, que le rejet de ces formes peut être soumis à questionnement.

Forme acceptée	Forme condamnée par l'Académie française et citation l'exemplifiant
<i>de façon que</i>	<i>de façon à ce que</i> « Elle plaçait son éventail <u>de façon à ce qu'il pût le prendre.</u> » (Stendhal, cité dans le Grand Robert)
<i>de manière que</i>	<i>de manière à ce que</i> « Un portique disposé <u>de manière à ce qu'on trouvât de l'ombre à toute heure.</u> » (France, cité dans le Petit Robert)
<i>demandeur que</i>	<i>demandeur à ce que</i> <i>Tu demandes toujours que tout soit parfait!</i> (ou : <i>Tu <u>demandes</u> toujours <u>à ce que</u> tout soit parfait!</i>) (OQLF)
<i>bien que</i>	<i>malgré que</i> « Mais comme on déjeunait tard, <u>malgré que</u> les gens commençassent à passer dans la rue, on apportait seulement la grande tarte aux pommes [...]. » (Proust, cité dans le Grand Robert)
<i>pour que... ne... pas...</i>	<i>pour ne pas que</i> Pop. <i>pour ne pas qu'il vienne</i> (Trésor de la langue française)

Tableau 1. Subordonnants

Nous avons également retenu quatre phénomènes de construction critiqués et impliquant la morphosyntaxe. Deux d'entre eux prennent place en situation de subordination (*après que* suivi du subjonctif, *sans que* suivi d'une négation), un autre phénomène critiqué relève de la transitivité verbale (*se rappeler de quelque chose*) et le quatrième phénomène fait intervenir le choix de l'auxiliaire de conjugaison (*avoir convenu*). Ces phénomènes sont décrits dans le tableau 2.

Forme acceptée	Forme condamnée par l'Académie française et citation l'exemplifiant
<i>après que</i> + indicatif	<i>après que</i> + subjonctif « <u>Après que</u> le prévenu <u>ait été déclaré</u> coupable, le juge décide, en fonction de ce rapport, du type de probation à appliquer. » (Le Figaro, cité dans Usito)
<i>sans que</i> + phrase positive	<i>sans que</i> + <i>ne</i> <i>Je ne peux pas lui parler <u>sans qu'elle ne</u> se sente agressée.</i> (Antidote, Guide grammatical)
<i>être convenu</i>	<i>avoir convenu</i> <i>Nous <u>avons convenu</u> d'un rendez-vous pour le lendemain.</i> (Usito)
<i>se rappeler quelque chose</i>	<i>se rappeler de quelque chose</i> « C'est vrai, dit le père Chapdelaine, <u>je me rappelle de</u> ce temps-là. Il n'y avait pas une seule maison en haut du lac: rien que des sauvages et quelques chasseurs » (Hémon, cité dans le TLF)

Tableau 2. Phénomènes de construction et de morphosyntaxe

Nous avons enfin retenu cinq phénomènes de grammaticalisation critiqués, au rang desquels on compte le déterminant composé *un espèce de*, les coordonnants *voire même*, *du coup* et les compositions *au final* et *des fois*. Ils sont décrits dans le tableau 3.

Forme acceptée	Forme condamnée par l'Académie française et citation l'exemplifiant
<i>par conséquent, donc,</i>	<i>du coup</i> « l'impossibilité de la rencontrer devient une évidence qui le met, <u>du coup</u> , à l'abri de l'attente. » (Laberge, citée dans <i>Usito</i>)
<i>finalelement</i>	<i>au final</i> « D'ailleurs, combien cette place vous coûtera-t-elle <u>au final</u> ? » (L'Express, cité dans <i>Antidote</i>)
<i>parfois</i>	<i>des fois</i> « Et puis, les cartes, cela faisait passer le temps... j'avais gagné <u>des fois</u> ... maintenant, jamais, jamais... » (Aragon, cité dans le TLF)
<i>voire</i>	<i>voire même</i> <i>Le chasseur (...), il lui faut étouffer le bruit de ses pas, se courber, voire même ramper si les eaux sont hautes</i> (Vidron, cité dans le TLF)
<i>une espèce de</i>	<i>un espèce de</i> <i>On ne dira donc pas, par exemple, [...] un espèce de graphique, mais bien [...] une espèce de graphique.</i> (OQLF) ⁸

Tableau 3. Formes grammaticalisées

2.2. Corpus de ressources de référence

Les phénomènes retenus à l'étude ont été recherchés d'abord dans le *Wiktionnaire*, ensuite dans un panel comparatif constitué de onze ressources de référence qui forment le paysage d'outils linguistiques en francophonie du Nord. En font évidemment partie les incontournables au sein de la francophonie : le dictionnaire grand public *Petit Larousse illustré* (2024) et le *Petit Robert 2024 électronique*. Des outils plus spécialisés ont également été consultés : *Grand Robert électronique* (2023), *Trésor de la langue française* (1971-1994), *Dictionnaire de l'Académie française* (9^e édition) et *Le bon usage* (2016). Le panel comparatif comprend également un versant québécois de cinq références, avec le site de l'Office québécois de la langue française (OQLF), le site des Ressources du portail linguistique du Canada, le *Multidictionnaire*, le dictionnaire *Usito* et l'outil *Antidote 11*. Certaines de ces références sont spécifiques au Québec, d'autres sont parfois consultées en Europe. C'est le cas d'*Antidote*, d'*Usito*, du site de l'OQLF. L'origine québécoise d'une partie des références s'explique par l'ancrage géographique de nos recherches. Nous souhaitons également évaluer comment le *Wiktionnaire* – dont les rédacteurs sont majoritairement Français – s'inscrit dans l'ensemble des outils linguistiques, y compris québécois.

8. La forme *un espèce de* est ici citée en mention, et non en usage. Comme nous le verrons plus loin, aucun ouvrage n'accepte ni n'exemplifie la forme en émergence.

Le panel de ressources de référence permettra de dresser le panorama des sanctions au sujet des 14 phénomènes linguistiques retenus (voir section 2.1). Il sera ainsi possible d'évaluer la position adoptée par le *Wiktionnaire* par rapport aux ressources professionnelles, qui font – en principe – l'objet d'une coordination éditoriale serrée.

2.3. Évolution de la norme

L'analyse proposée dans la présente étude repose sur une conception de la norme comme un ensemble de règles en évolution. Nous posons l'existence de trois phases lorsque se produit un changement linguistique à l'époque moderne. La première est celle de l'émergence. À ce stade, un point de langue est soumis à des pressions et tensions normatives, une variante apparaît dans l'usage, mais elle est condamnée et constitue donc une forme non standard. Elle n'apparaît alors que dans des listes de « fautes » et, si elle est signalée dans des ouvrages de référence, c'est uniquement à titre de séquence fortement condamnée.

La deuxième phase d'évolution est celle de la transition. À cette étape, un basculement normatif est en cours, mais n'est pas encore pleinement entériné. Les ouvrages et discours de référence émettent des sanctions différentes, les uns acceptant la nouvelle variante, les autres la refusant encore. Cette phase se caractérise également par des avis moins tranchés, naviguant entre caution du bout des lèvres et acceptation d'un usage en pleine expansion au sein de la communauté linguistique.

Enfin, la troisième phase d'évolution est celle de l'acceptation. Cette fois, la variante moderne est pleinement intégrée dans l'usage, et entérinée dans les ouvrages de référence. Désormais, la variante traditionnelle et la variante moderne coexistent au sein du standard, même s'il peut encore y avoir une hiérarchie entre les deux. La variante nouvellement acceptée peut être qualifiée de *moderne* ou de *courante*, tandis que la traditionnelle peut s'être hissée au rang de variante soutenue. Lorsque le remplacement est plus abouti, la variante la plus récente peut avoir poussé la plus ancienne vers un emploi soit littéraire soit populaire.

Les avis émis par les différents organes de référence (tantôt toujours négatifs, tantôt variables, tantôt encore systématiquement positifs) permettent d'objectiver les trois phases d'évolution qui viennent d'être exposées. Les phénomènes grammaticaux analysés dans les sections qui suivent (*après que* + subjonctif, *de façon à ce que*, *voire même*, etc.) se situent tantôt en tension normative (phase 1 d'évolution), tantôt en basculement normatif (phase 2 d'évolution). Il sera intéressant de voir comment un dictionnaire collaboratif envisage l'évolution linguistique dans les deux phases critiques où elle se met en place.

3. Analyse du Wiktionnaire

Cette troisième section analyse les 14 phénomènes linguistiques retenus à l'étude. Ils sont répartis en trois parties, qui envisagent chacune un des trois profils de couverture rencontrés dans le *Wiktionnaire* : variante linguistique non consignée, variante signalée en note et variante intégrée dans l'article⁹.

3.1. Variante non consignée

Parmi les 14 phénomènes choisis pour étude ici, trois ne sont pas présentés dans le *Wiktionnaire*, bien que ce soit, dans chacun des cas, de manière différente. Le premier est la construction *demander à ce que*. Le *Wiktionnaire* ne présente aucune des deux variantes, ni *demander à ce que*, ni sa version standard *demander que*. Dans le panel de comparaison, seul le *Petit Larousse illustré 2024* ne consigne pas non plus la variante standard *demander que*. Le *Wiktionnaire* est donc aligné sur un ouvrage très grand public, où une construction complexe (de subordination) est laissée hors champ. Les autres références du corpus tantôt ignorent la variante questionnable (*Multidictionnaire*, *Usito*), tantôt signalent qu'elle est sujette à caution, mais cela se fait alors à des degrés divers. C'est une faute selon le *Grand Robert*, c'est seulement critiqué selon le *Petit Robert 2024* et familier selon le TLF. Le portail linguistique du Canada adopte un point de vue ambivalent orienté positivement, puisqu'il signale que la construction est jugée fautive selon les uns et moins élégante selon les autres. Enfin, trois références (*Le bon usage*, *Antidote* et l'OQLF) présentent *demander à ce que* comme une variante non marquée à côté de *demander que*. On peut donc affirmer que la construction est au stade 2 dans le schéma d'évolution normatif que nous avons proposé dans la section 2.3.

Le 2^e phénomène absent du *Wiktionnaire* est le subordonnant *pour ne pas que*. Cette fois, la variante normée *pour que* y est signalée. Cependant, aucun des exemples proposés ne propose de négation dans la subordonnée (*pour que... ne pas*). Dans les faits, la variante de *pour ne pas que* est donc absente. D'autres ouvrages du panel comparatif ne mentionnent pas non plus la forme non standard. C'est ce que font le *Petit Larousse illustré 2024*, le *Petit Robert 2024*, le *Dictionnaire de l'Académie française* et le *Multidictionnaire*. Ainsi, le *Wiktionnaire* n'est pas isolé sur ce point, mais il ne répond pas à son objectif descriptif. *Le bon usage* (2016), tout en adoptant un point de vue ambivalent plutôt négatif, souligne que la construction « tend à passer de la langue populaire dans la langue écrite. [...] Cette construction, isolée parmi les loc[utions] conjonctives, reste généralement mal accueillie, même par les observateurs non puristes » (BU, 2016 : 1020 a3). Les autres ressources du corpus proposent une analyse qui prend place sur le continuum de la non-acceptation : incorrect (Portail du Canada), populaire (TLF), très familier (*Grand Robert*), familier (*Antidote*, *Usito*, OQLF).

9. Aucun phénomène étudié ici ne faisait l'objet d'un renvoi à un autre article.

Le 3^e phénomène linguistique, *de façon à ce que*, n'est pas traité dans la nomenclature du *Wiktionnaire*, qui propose des entrées pour *façon*, *de façon que* et *de façon à*. En revanche, *de façon à ce que* apparaît dans le *Wiktionnaire* dans une citation de David George Haskell, traduit de l'anglais, chez Flammarion en 2018 (« *de façon à ce que les abeilles puissent s'y cogner* »). Or c'est pour exemplifier *de façon à*, à propos duquel il est bien signalé qu'il se construit avec l'infinitif. C'est donc par inadvertance que cette variante apparaît dans le *Wiktionnaire*, au détour d'un exemple erronément associé à l'usage de *de façon à*. On considérera donc que ce subordonnant est ignoré, comme dans le *Petit Larousse illustré 2024*. Dans le corpus que nous exploitons, les ressources optent tantôt pour un avis ambivalent orienté négativement (*Dictionnaire de l'Académie française*, *Grand Robert*, *Multidictionnaire*), considérant que l'expression est lourde et déconseillée, même si on la trouve chez de bons auteurs ; tantôt pour un avis ambivalent orienté positivement (*Le bon usage*, *Usito*, Portail du Canada), qui signalent que l'emploi est parfois critiqué ou qu'il ne relève pas de la langue soignée ; tantôt enfin pour une acceptation totale qui présente *de façon à ce que* et *de façon que* comme deux variantes, sans marque d'usage ni remarque (*Petit Robert*, TLF, *Antidote*, OQLF).

Ainsi – hasard ou pas – l'absence de couverture descriptive constatée dans le *Wiktionnaire* à propos des trois phénomènes évoqués est alignée sur le traitement que propose le *Petit Larousse illustré 2024*.

3.2. Variante signalée en note

Cinq phénomènes parmi les 14 étudiés sont relégués en notes, et sont donc bien sûr considérés comme non normés dans le *Wiktionnaire*. En signalant ainsi une variante en note, le *Wiktionnaire* propose une hiérarchie très nette qui contrevient à l'objectif de description attendu.

Deux variantes actuellement en usage reçoivent un avis très négatif dans l'ensemble du panel comparatif. Il s'agit de *se rappeler de* + nom ou pronom et de *un espèce de* + nom masculin. Elles se situent probablement au début de la phase 2 sur le continuum d'évolution. *Un espèce de* + nom masculin présente le cas le plus clair. Aucune ressource n'accepte cette variante. Certains ouvrages (*Dictionnaire de l'Académie française*, *Petit Larousse illustré*, *Multidictionnaire*, *Usito*, TLF) ne la signalent même pas, tout en présentant expressément des exemples avec des noms au masculin : *une espèce de détective privé, d'avion* (*Petit Larousse illustré 2024*) ou en insistant sur le fait que « on dira *une espèce de*, même si le complément qui suit est masculin » (*Multidictionnaire*). Les autres ouvrages rejettent explicitement la forme *un espèce de*, en soulignant parfois qu'elle est répandue depuis longtemps (*Petit Robert 2024*, *Le bon usage*). Hormis le *Petit Robert*, qui insiste sur le fait que *un espèce de* est usité depuis longtemps et temporise en utilisant la marque *critiqué*¹⁰, les jugements normatifs des autres ressources sont forts : *fautif* (*Grand Robert*, qui dit du même souffle « familier et courant », désolidarisant ainsi fortement norme et usage), symbole signalant un mot « n'appartenant pas au

10. « REM. Bien que très répandu (depuis au moins le début du XVIII^e s.), l'emploi de *un espèce de* devant un nom masculin est critiqué : *un espèce d'idiot*. » (*Petit Robert*, *espèce*)

français général » (*Le bon usage*, 2016), « on ne dira donc pas » (OQLF), « et non » (*Antidote*, Portail du Canada). La note insérée par un collaborateur au *Wiktionnaire* semble minimiser la fréquence de l'emploi (*parfois accordé au complément qui le suit*), mais rejette indubitablement la forme en citant l'avis de Grevisse (dans son ouvrage *Le français correct*) et en signalant qu'il s'appuie sur l'Académie française. La note apparaît toutefois au sein même de l'article, juste après la forme *une espèce de*.

Au contraire, la note dans le *Wiktionnaire* sur la construction *se rappeler de quelque chose* est reléguée en fin d'article, ce qui revient à conférer un statut subalterne à la variante, à ne pas la considérer véritablement dans la description linguistique.

Par analogie avec la construction « se souvenir de quelque chose », certains disent « se rappeler *de* quelque chose » (emploi transitif indirect). Malgré un emploi bien attesté depuis le XVIII^e, l'Académie française considère que cet usage est fautif : en effet, *se rappeler* se construit d'après elle avec un complément d'objet direct. (*Wiktionnaire*¹¹)

Il faut dire que *se rappeler de quelque chose* fait l'objet de critiques nourries. À part le *Dictionnaire de l'Académie française*, qui ne la signale pas, mais rappelle les obligations linguistiques selon lesquelles « On dit *Se souvenir de quelque chose* mais on doit dire *Se rappeler quelque chose* », la grande majorité des ressources du panel comparatif rejettent explicitement la variante *se rappeler de*. C'est un *solécisme* (*Grand Robert*), elle est *familière et fautive* (*Petit Larousse illustré 2024*) ou encore *impropre* (*Antidote 11*). Certains soulignent qu'elle est toutefois fréquente dans la langue parlée (*Le bon usage*) et même très répandue (*Petit et Grand Robert*). Seul le TLF fait exception. Il s'agit en effet de la seule source acceptant les deux constructions sans marque d'usage.

Les trois autres variantes reléguées en note dans le *Wiktionnaire* reçoivent, dans le reste du corpus, des avis favorables. En plus de ne pas offrir une description de l'usage, le *Wiktionnaire* propose donc une vision très étriquée. La variante *avoir convenu que/de* est la plus emblématique. Elle n'est rejetée que par le *Dictionnaire de l'Académie française*, qui l'aborde dans une remarque au sein de l'article *convenir*. L'emploi y est dit *fautif*, devant être refusé tant à l'oral qu'à l'écrit : « on ne doit pas dire et moins encore écrire *nous avons convenu de*¹² ». La note dans le *Wiktionnaire* tente toutefois de respecter le principe de neutralité en montrant les différentes facettes de la réalité : si la règle traditionnelle est « peu respectée », y compris en littérature (pour preuve, une citation de Simenon est reproduite dans la note), l'emploi reste « incorrect selon les puristes ». En d'autres termes, la sanction demeure par le fait que l'emploi est relégué en note et par la présentation qui accorde la primauté à la règle traditionnelle¹³, malgré une tentative de produire une description qui laisse une place à un emploi différent. On relèvera surtout que presque toutes les autres ressources du corpus inscrivent l'emploi

11. https://fr.wiktionary.org/wiki/se_rappeler [page consultée le 26 août 2024]

12. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9C4082> [page consultée le 26 août 2024]

13. « La règle traditionnelle utilise l'auxiliaire *être* [...]. On dira donc [...] « Nous sommes convenus de ». « Nous avons convenu de » est incorrect selon les puristes. Cette règle est néanmoins peu respectée. » <https://fr.wiktionary.org/wiki/convenir> [page consultée le 4 juillet 2024]

en phase 3 de l'évolution linguistique. En effet, les deux constructions sont décrites comme normées et ne se différencient que par leur registre : *être convenu* est vieilli ou littéraire (*Petit et Grand Robert*), littéraire (*Usito*), soutenu (*Petit Larousse illustré*, *Antidote*, Portail du Canada), spécifique à la langue recherchée (*Multidictionnaire*). Enfin, *Le bon usage* oppose *avoir convenu* à l'emploi classique *être convenu*, sans même lui avoir accolé de marque. L'OQLF, pour sa part, ne propose aucune fiche sur le verbe *convenir*. Seul le TLF – ouvrage plus ancien dans le corpus étudié ici – est un peu plus frileux et signale que la règle traditionnelle « n'est pas toujours suivie, et l'usage tend à employer *avoir* comme seul auxiliaire ».

Autre emploi relégué en note dans le *Wiktionnaire*, *après que* + subjonctif y était encore présenté comme un *abus* en juillet 2024, et ce, dès le bloc entrée :

Après que \a.pʁɛ kə\ — **Note** : Suivi de l'indicatif. Se trouve souvent en pratique suivi du subjonctif par abus (voir ci-dessous).¹⁴

Cette entorse au principe de neutralité est désormais corrigée.

Après que \a.pʁɛ kə\ — *invariable* — **Note** : Traditionnellement de l'indicatif. Se trouve souvent en pratique suivi du subjonctif (voir ci-dessous).¹⁵

L'emploi du subjonctif n'est explicité qu'en note de fin d'article, sans exemplification toutefois. De plus, l'ouverture à la variation que contient la référence au *Bon usage* de 1993 et le constat d'un emploi en progression semble annulée par l'avis négatif de l'Académie française, qui clôt la note.

Malgré tout, l'usage du subjonctif s'est fortement répandu, et cette tendance est même devenue irrésistible selon la 13^e édition du *Bon Usage* (*Grevisse*) de 1993, qui précise cependant que l'usage de l'indicatif n'est nullement périmé. À cet égard, le 6 octobre 2011, l'Académie française rappelle l'usage de l'indicatif après cette locution.¹⁶

Environ la moitié des ressources consultées suivent cette voie du rejet. Le *Dictionnaire de l'Académie française* est clair : « *Après que*, suivi de l'indicatif ou du conditionnel, mais non du subjonctif¹⁷ ». L'OQLF et le Portail du Canada jouent de détours rhétoriques, mais critiquent le subjonctif. Quant aux deux ouvrages très attachés à la norme traditionnelle que sont le *Petit Larousse illustré* et le *Multidictionnaire*, ils rejettent la variante au point de ne même pas la signaler. Ils insistent, en creux, sur la nécessité de l'indicatif à la suite de *après que*. Les autres références du corpus sont parfois encore ambivalentes. Ainsi *Antidote* n'exemplifie-t-il que l'indicatif alors qu'il précise que « Le mode subjonctif après la locution *après que* est également accepté, mais il est parfois critiqué. » Le *Petit Robert* accorde également la marque *moderne* mais *critiqué*. La critique est affadée dans le *Grand*

14. https://fr.wiktionary.org/wiki/apr%C3%A8s_que [page consultée le 4 juillet 2024]

15. https://fr.wiktionary.org/wiki/apr%C3%A8s_que [page consultée le 15 septembre 2024]

16. https://fr.wiktionary.org/wiki/apr%C3%A8s_que [page consultée le 26 août 2024]

17. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A2289> [page consultée le 26 août 2024]

Robert, où elle est reléguée en remarque. L'emploi du subjonctif *y* est bien consigné aux côtés de l'indicatif. Cette option transparaît aussi dans *Le bon usage* et *Usito*. Le TLF place, quant à lui, les deux variantes sur un pied d'égalité, ordonnant simplement la description en commençant par *après que* + indicatif.

La construction *sans que* + *ne* reçoit aussi une sanction négative dans le *Wiktionnaire* (« Cette locution n'appelle pas l'emploi de la négation. [...] Il conviendra donc de dire *Il vient sans qu'on l'en ait prié* et non *Il vient sans qu'on ne l'en ait prié*¹⁸), reproduisant, encore une fois, le choix du *Dictionnaire de l'Académie française*. Dans le corpus comparatif, seules deux références – d'ailleurs québécoises – adoptent aussi ce point de vue, à savoir l'OQLF et le *Multidictionnaire*. La variante est ignorée par le Portail du Canada, le *Petit Larousse illustré* et le *Petit Robert*, bien que ce dernier s'engage sur des questions semblables dans des situations syntaxiques plus spécifiques avec *ne*. Tous les autres ouvrages (TLF, *Grand Robert*, *Le bon usage*, *Antidote*, *Usito*) autorisent la variante, en ne voilant toutefois pas les critiques dont elle fait l'objet.

3.3. Variante présentée dans l'article

Dans cette section sont analysées les six variantes que le *Wiktionnaire* consigne au sein même de l'article plutôt que de les reléguer en note. Contrairement au choix que fait habituellement la lexicographie professionnelle, les séquences figées ne sont pas insérées dans l'article du mot noyau (*du coup* dans *coup*, *de manière à ce que* dans *manière*, etc.), mais font l'objet d'une entrée à part entière.

La séquence figée *des fois* fait l'objet d'une notice à part entière dans le *Wiktionnaire*, et n'est pas consignée au sein de l'article *fois*, montrant ainsi la grammaticalisation bien perçue par le grand public. Le groupe figé reçoit, dans le *Wiktionnaire*, la marque très dépréciative *populaire*. Celle-ci semble faire écho au rejet de l'Académie dans la 9^e édition de son dictionnaire et sur son blogue *Dire, Ne pas dire*, où il est affirmé sans détour : « Aux adverbes de temps *Parfois* et *Quelquefois*, on ne doit pas substituer la locution adverbiale *Des fois*.²⁰ » et à trois ouvrages (le *Petit Robert*, le TLF, *Le bon usage*) qui lui accolent également la mention *populaire*. Les autres références du corpus de comparaison ne sanctionnent pas aussi durement la locution. En effet, cinq ouvrages (*Grand Robert*, *Petit Larousse*, *Multidictionnaire*, *Antidote*, *Usito*) l'ont hissée au statut de *familier*. L'OQLF et le Portail linguistique du Canada ne mentionnent rien au sujet de *des fois*.

18. https://fr.wiktionary.org/wiki/sans_que [page consultée le 26 août 2024]

19. L'emploi du *ne* est autorisé en contexte négatif dans la principale (*Il ne vient jamais sans qu'on l'en ait prié / sans qu'on ne l'en ait prié*), ce qui n'est pas la situation envisagée ici.

20. <https://www.academie-francaise.fr/des-fois> [page consultée le 4 juillet 2024]

Du coup, refusé par le blogue *Dire, Ne pas dire* de l'Académie, est absent de son *Dictionnaire*, l'emploi étant peut-être un peu plus récent et oral. Cette fois, le *Wiktionnaire* s'affranchit de l'avis négatif de l'Académie, signale celui-ci en note, hisse la variante sémantique condamnée (sens « de ce fait ») au sein de l'article consacré à la locution et lui appose la marque *familier*, ce qui est un classement normatif moins dur. On trouve ce classement ailleurs aussi (*Petit Robert, Antidote, Usito*) tandis que d'autres ouvrages ignorent la variante en question (OQLF, Portail du Canada, TLF, *Le bon usage, Grand Robert*). Seul le *Petit Larousse illustré* n'appose aucune marque à *du coup*, « en conséquence (de quoi) » et l'intègre par conséquent pleinement à l'usage.

Voire même est un phénomène à part dans la liste de ceux qui ont initialement été retenus. En effet, il ne figure pas dans les condamnations du site *Dire, Ne pas dire* de l'Académie. La 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, comme la 8^e édition déjà, accepte la séquence.

VOIRE. Adv. 1. Vraiment. Ne s'emploie plus guère qu'ironiquement, pour marquer le doute au sujet d'une assertion. « *C'est le plus grand écrivain de notre époque. – Voire.* »

2. Avec la valeur d'une conjonction de coordination, pour marquer un renchérissement. Et même. *Des opinions différentes, voire contraires. Il faudra des semaines, voire des mois, pour tout réparer. Cela n'arrive que rarement, voire jamais. Attendons que le soleil se couche, voire qu'il fasse nuit.* Renforcé par *Même. Ce remède est inutile, voire même néfaste.*²¹

Or ce tour a très mauvaise presse. À cet égard, le site *Langue française* du *Figaro* accepte *voire même*, bien qu'il lui faille user d'un tour de passe-passe sémantique : « lorsque *voire* a le sens de *vraiment* et non pas celui, plus moderne, de *même* »²². Toutefois, vu le « risque de provoquer l'ire de vos interlocuteurs », le site conseille d'utiliser *voire* seul ou de le remplacer par *et même*. Dans le corpus de ressources à l'étude, seul le *Petit Larousse illustré* ignore la variante *voire même* et consigne seulement *voire*. Si le *Petit* et le *Grand Robert* précisent « tour critiqué comme pléonasme », le reste des ouvrages se rangent du côté de l'acceptation, franche dans le TLF et sur le Portail du Canada (« on peut donc employer *voire même* en toute quiétude »), plus posée dans *Antidote* et *Le bon usage*. Ce dernier résume bien les faits : « *voire même*, parfois condamné comme pléonastique, mais qui peut alléguer en sa faveur son ancienneté et l'approbation de l'Académie (depuis 1835) ainsi que celle de Littré » (*Le bon usage* 2016, par. 1094). Au contraire, trois ressources québécoises rejettent la séquence, c'est « un pléonasme qu'il convient de remplacer » (OQLF), « l'expression *voire même* est redondante » (*Usito*), « critiquée » (*Multidictionnaire*). Face à ce portrait relativement ouvert à la variante *voire même* en Europe, il est étonnant de constater que le *Wiktionnaire* appose la marque *familier*, qu'on ne trouve nulle part ailleurs... si ce n'est dans les éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1835 et de 1878, mais plus dans celle de 1932-1935. Autre fait à relever, le *Wiktionnaire* propose deux articles, l'un consacré à *voire*, l'autre à *voire même*. Tous deux assignent à *voire même* la marque *familier*. Dans la

21. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9V1095> [page consultée le 30 novembre 2024]

22. <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2018/08/09/37003-20180809ARTFIG00011-voire-meme-un-pleonasme-a-bannir.php> [page consultée le 4 juillet 2024]

notice de *voire*, *voire même* ne se trouve pas dans le corps de la description, mais est relégué en note, lui conférant un statut moins acceptable, même s'il y reçoit le sceau du Littré et du *Dictionnaire de l'Académie*. Le *Wiktionnaire* inscrit donc une condamnation – quoique relativement légère – qui va à l'encontre des avis récents de l'Académie.

Le *Wiktionnaire* propose, pour les trois dernières variantes à l'étude ici (*malgré que*, *de manière à ce que*, *au final*), un traitement plus conforme au principe de neutralité, et surtout un affranchissement de l'Académie française. La notice consacrée à *malgré que* est intéressante de ce point de vue. En 2023, le *Wiktionnaire* accolait à ce mot la marque *familier* et remarquait en note que la locution conjonctive était « considérée comme à éviter par l'Académie française ». En 2024, la marque *familier* a disparu de la description. La note en fin d'article a également été révisée au point de prendre le contre-pied de la version précédente.

L'utilisation au sens de *bien que* [...] est considérée comme à éviter par l'Académie française.²³ (*Wiktionnaire*, *malgré que*, 24 mai 2023)

L'utilisation au sens de *bien que* est considérée comme à éviter dans un langage soutenu par des puristes tels que l'Académie française, l'Office québécois de la langue française, Littré et d'autres.²⁴ (*Wiktionnaire*, *malgré que*, 3 juillet 2024)

On peut déduire de la description de 2024 que *malgré que* serait d'un usage courant, même pour des puristes. De fait, l'OQLF – cité en 2024 – intègre explicitement *malgré que* dans la langue courante, tout en soulignant que ce lexème est absent du style soutenu.

La conjonction composée *malgré que* est suivie d'un verbe au subjonctif. Elle est souvent employée, dans la langue courante, pour exprimer la concession. Toutefois, dans un style soutenu, on utilise préférentiellement les expressions *bien que*, *encore que* et *quoique*.²⁵

On relève surtout que la notice *malgré que* du *Wiktionnaire* établit une dissociation explicite avec l'Académie (« des puristes tels que »), ce que l'on n'a vu nulle part ailleurs dans les situations analysées. En cela, le *Wiktionnaire* se rapproche de l'avis positif que partagent un certain nombre de ressources du panel comparatif, au rang desquelles on compte *Le bon usage*, le TLF, le *Grand Robert* et le Portail linguistique du Canada. Quant au *Multidictionnaire* et à *Antidote*, ils font les mêmes propositions stylistiques que l'OQLF, bien que ce ne soit pas pour les mêmes raisons. Le *Multidictionnaire* considère *malgré que* comme littéraire et vieilli, tandis qu'*Antidote* s'appuie sur les critiques dont la conjonction fait l'objet. Ces critiques sont également signalées par le *Petit Robert* et le *Petit Larousse illustré*, et par *Usito* dans une moindre mesure puisqu'il y est dit que « *malgré que* est parfois critiqué comme synonyme non standard de *bien que* », relativisant ainsi le poids de ces opinions négatives.

23. https://fr.wiktionary.org/wiki/malgr%C3%A9_que [page consultée le 24 mai 2023]

24. https://fr.wiktionary.org/wiki/malgr%C3%A9_que [page consultée le 3 juillet 2024]

25. <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/22935/la-syntaxe/les-conjonctions/emploi-de-la-conjonction-malgre-que> [page consultée le 26 août 2024]

On conclura que la marque *familier* proposée par le *Wiktionnaire* en 2023 n'est présente dans aucun des ouvrages que nous avons consultés. La description de l'usage que propose le *Wiktionnaire* est donc passée d'une marque de sanction modérée (*familier*), renseignant un usage sujet à caution, à une acceptation d'emploi.

De manière à ce que ne reçoit aucune marque d'usage dans l'article que lui consacre le *Wiktionnaire*. Après une définition sommaire, quatre citations au poids symbolique très positif (*Le Monde*, George Sand, Honoré de Balzac et Victor Hugo) exemplifient l'emploi du subordonnant. Une brève note en fin d'article signale que « Cette locution est critiquée et considérée comme incorrecte par certains grammairiens²⁶ ». Ici encore, les wiktionnaristes ont respecté le principe de neutralité, ont même temporisé les critiques et n'ont pas transposé l'avis de l'Académie, qui juge l'expression incorrecte dans son dictionnaire et la qualifie même de « étrange monstre [...] lourd et inutile [...] à éviter²⁷ ». Dans le panel d'ouvrages du corpus, la variante est encore parfois ignorée et seule est alors présentée la forme *de manière que*. C'est ce choix plus puriste que font *Le Petit Larousse illustré* et le *Multidictionnaire*. Les ouvrages qui signalent les critiques sans leur accorder trop de poids sont *Usito* et *Le bon usage*, d'autres endossent un moindre attrait envers *de manière à ce que* pour sa lourdeur (*Grand Robert*) ou son inadéquation avec un style soigné et soutenu (TLF, Portail linguistique du Canada). Enfin, trois références franchissent le pas de consigner la variante sans produire de signalement à son égard (*Petit Robert*, *Antidote*, OQLF).

La séquence figée *au final* reçoit, elle aussi, un traitement dans lequel le *Wiktionnaire* s'affranchit de l'Académie. Aucune marque d'usage n'est inscrite dans l'article, et les citations – contemporaines – proviennent d'essais scientifiques. Il faut attendre une note pour que soit signalée une référence au site *Dire, Ne pas dire* : « L'Académie française considère *au final* comme une "construction grammaticalement fautive"²⁸ ». C'est une référence au site *Dire, Ne pas dire*. Pour sa part, le *Dictionnaire de l'Académie* et aussi le TLF ignorent la variante, probablement trop récente pour avoir été consignée au moment de la rédaction des volumes concernés. Pourtant, des ouvrages même plus récents comme *Le Petit Larousse illustré 2024*, le *Multidictionnaire* et le Portail linguistique du Canada ne la consignent pas non plus. Les autres ressources du corpus critiquent presque unanimement *au final* (*Petit Robert*, *Grand Robert*, *Antidote*, *Usito*). Sa prégnance dans l'usage – notée par *Antidote*, l'OQLF et *Le bon usage* – n'est pas forcément synonyme d'acceptation. Dans le corpus, seules deux références accueillent plus favorablement l'emploi de *au final* : l'OQLF, mais il le « déconseill[e] en langue standard ou soutenue, notamment à l'écrit²⁹ », et surtout *Le bon usage*, qui n'abaisse aucunement « la locution *au final*, qui concurrence, depuis la fin du xx^e s., *finalement*, *en fin de compte*, *au total*, etc. » (*Le bon usage*, 2016, par. 1034g).

26. https://fr.wiktionary.org/wiki/de_mani%C3%A8re_%C3%A0_ce_que [page consultée le 26 août 2024]

27. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/DNP0059> [page consultée le 4 juillet 2024]

28. https://fr.wiktionary.org/wiki/au_final [page consultée le 4 juillet 2024]

29. <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25429/le-vocabulaire/tours-dhorizon-et-autres-explications/usages/ladverbe-compose-au-final> [page consultée le 4 juillet 2024]

4. Conclusion

Nous avons retenu 14 phénomènes linguistiques sur la base du fait qu'ils sont en situation de tensions normatives plus ou moins fortes en français contemporain. Leur instabilité en faisait des objets linguistiques intéressants pour analyser l'attitude adoptée par la communauté de wiktionnaristes, œuvrant à un projet lexicographique non coordonné, et plutôt cumulatif (dans le sens où cette ressource est construite par couches successives de contributions tantôt se superposant et s'annulant, tantôt s'adjoignant les unes aux autres) que véritablement collaboratif.

Nous avons vu qu'un phénomène du corpus ne faisait pas partie de la couverture lexicographique proposée par le *Wiktionnaire* puisqu'aucune des deux variantes en concurrence (*demandeur que*, *demandeur à ce que*) n'était exposée. Deux autres variantes (*pour ne pas que*, *de façon à ce que*) sont absentes du *Wiktionnaire*, alors que leurs versions non condamnées sont consignées (*pour que*, *de façon que*). Pour les onze autres phénomènes du corpus, le *Wiktionnaire* aborde les variantes condamnées. Il est en accord avec les ouvrages de référence à propos de *un espèce de* et *se rappeler de*, que tous ou presque tous rejettent. Les phénomènes restants peuvent recevoir des avis d'acceptation au sein des autres ouvrages de référence alors que le *Wiktionnaire* choisit la ligne dure (*avoir convenu de*, *après que* + subjonctif, *sans que* + *ne*, *des fois*, *voire même*). Ce n'est que dans quatre cas (*du coup*, *malgré que*, *de manière à ce que*, *au final*) que le *Wiktionnaire* se fait plus ouvert à l'évolution de la norme. Ainsi, sur treize phénomènes consignés, deux variantes critiquées n'ont pas droit de cité et, pour les onze autres, le *Wiktionnaire* est réticent à l'évolution de la norme dans sept cas, soit dans la majorité des cas.

Il ressort du parcours d'analyse que l'approche descriptive recommandée dans les principes de rédaction n'est pas systématiquement mise en place, certains mots sont condamnés très rapidement et durement, et ils le sont sur l'avis de l'Académie française alors que d'autres voix s'élèvent pour un accueil plus favorable. On perçoit le poids et l'influence de cette institution sur l'imaginaire des linguistes non experts, qui reproduisent une vision plutôt fermée à l'évolution de la norme. Le tableau n'est cependant pas complètement sombre puisque, comme nous avons pu le constater, certaines variantes sont présentées de manière beaucoup plus favorable. L'Académie française peut alors être reléguée au rang des puristes jugés un peu trop pointilleux. C'est toutefois plus rare. Nous avons également pu constater que des modifications apportées aux articles (par exemple, *après que*) gommant certaines entorses à une rédaction descriptive. La lexicographie collaborative présente cet avantage d'une évolution rapide, mais malheureusement aléatoire et incontrôlable.

Cette étude ouvre la réflexion sur ce que l'on peut attendre d'une description lexicographique qui corresponde pleinement au principe de neutralité et à la vision descriptive prônée en linguistique, face à la vision prescriptive. À cet égard, on se questionnera sur l'interprétation à donner aux marques d'usage (*populaire*, *courant*, *soutenu*, etc.). Celles-ci ont initialement vocation à être descriptives, du moins pour le lexicographe qui les met en place. Il faut toutefois prendre conscience que les caté-

gories les plus utilisées dans le marquage s'inscrivent dans une hiérarchie – souvent voilée et peu avouée – qui organise la variation diastratique (notamment avec la marque *populaire*) et diaphasique (avec les marques *familier*, *courant*, *soutenu*). Par exemple, un lexème qui reçoit la marque *populaire* est issu de contextes d'emploi spécifiques. Lorsque le lexicographe appose une telle marque, il décrit l'espace d'emploi d'une forme linguistique. Cette description est cependant teintée d'une perception des usages.

De fait, il arrive que des ouvrages de référence proposent des marques différentes pour un même lexème (par exemple, *populaire* dans un ouvrage, *familier* dans un autre). C'est d'abord le signe d'une évolution linguistique en cours, mais c'est aussi un indice de positionnement normatif, purisme ou ouverture – discrète ou franche – face à l'évolution linguistique. Les lexicographes non professionnels que sont les wiktionnaristes n'abordent certainement pas les marques d'usage avec la même perspective que les professionnels. En revanche, la présente étude a permis de constater qu'ils n'innovent pas sur ce plan et reproduisent les marques issues des ouvrages de référence en place. Ils se rangent également la plupart du temps dans une attitude normative plutôt fermée à l'évolution de la norme.

Au-delà de l'usage du marquage en *production* lexicographique (où le marquage est avant tout un outil descriptif exploité par le lexicographe), il faut s'intéresser à la *réception* de ce marquage. L'utilisateur du dictionnaire cherche des réponses à des questions très pratiques en matière d'orthographe, de sens et de validation d'emploi. Dès lors, les marques d'usage sont, pour lui, des autorisations ou des interdictions. À cet égard, le *Wiktionnaire* joue souvent le rôle de gardien d'une norme plutôt traditionnelle.

Bibliographie

Académie française (1986-2024). *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition.

Antidote 11 (2021). Montréal, Druide informatique.

GREVISSE, Maurice et André Goosse, (2016) [1986], *Le bon usage*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur.

Le Grand Robert de la langue française (2023), En ligne, Paris, Éditions Le Robert.

Le Nouveau Petit Robert 2024 : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (2023), Édition numérique, Paris, Éditions Le Robert.

Le Petit Larousse illustré 2024, (2023), Paris, Éditions Larousse.

[OQLF] Office québécois de la langue française, en ligne, *Vitrine linguistique*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>

Ressources du Portail linguistique du Canada, en ligne, <https://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/fr/index>

REY, Christophe (2008), *Dictionnaire et société*. Paris : Honoré Champion.

SAJOURS, Franck (2023), « Quantité et qualité dans le *Wiktionnaire* : de la diversité... à la rigueur ? », dans Nadine Vincent (dir.), *La lexicographie en ligne contribue-t-elle à une meilleure description du français ?*, *Linx*, n° 86, (2023-1), URL : <http://journals.openedition.org/linx/9835> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.9835>.

SAJOURS, Franck, Nabil Hathout et Amélie Josselin-Leray (2019), « Du vin et devin dans le *Wiktionnaire* : neutralité de point de vue ou neutralité et point de vue ? », *Études de linguistique appliquée*, 194(2), 147–164.

VILLERS, Marie-Éva de, (2021), *Multidictionnaire de la langue française*, 7^e édition, Montréal, Québec/Amérique.

VINCENT, Nadine (2019a), « Qu'est-ce qu'un dictionnaire ? Perspectives de la lexicographie au 21^e siècle », dans Anne Dister et Sophie Piron (dir.) *Les discours de référence sur la langue française*, Presses de l'Université St-Louis, Bruxelles (Belgique), p. 127-148.

VINCENT, Nadine (2019b), « La lexicographie profane dans la presse écrite », dans Wim Remysen et Sabine Schwarze (dir.) *Idéologies sur la langue et médias écrits : le cas du français et de l'italien/ Ideologie linguistica e media scitti : i casi francese e italiano*, Frankfurt, Allemagne, Éditions Peter Lang, p. 37-57.

Wiktionnaire, dictionnaire libre, en ligne, https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d'accueil